

**COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (CAAAQ)**

LA COOP DES CANTONS

LA COOP PRÉ-VERT

LA COOP LA PATRIE

LA COOP COMPTON

LA COOP SAINT-ISIDORE D'AUCKLAND

1^{ER} ET 2 MAI 2007

SHERBROOKE

Introduction

Tout d’abord, nous tenons à remercier la Commission sur l’avenir de l’agriculture et de l’agroalimentaire au Québec (CAAAQ) de bien vouloir prendre quelques instants pour survoler notre mémoire et entendre la voix commune de 1 471¹ membres sociétaires, dont la très grande majorité sont des producteurs agricoles actifs dans la région de l’Estrie. Ce mémoire est le résultat d’un travail conjoint des directeurs généraux de cinq coopératives agricoles, suite à l’approbation de leur Conseil d’administration respectif. Les coopératives ici impliquées sont La Coop des Cantons, La Coop du Pré-Vert, La Coop La Patrie, La Coop Compton et La Coop Saint-Isidore d’Auckland. Les deux premières sont constituées du regroupement de plusieurs coopératives locales, mais elles sont fondamentalement présentes en Estrie depuis plusieurs décennies. Dans le cadre de ce mémoire, nous aborderons trois sujets. Premièrement, il sera question de la valorisation de l’agriculture. Ce sujet interpelle le thème 9 : *La ruralité et le développement régional*. En deuxième lieu, nous élaborerons notre vision sur le soutien de la communauté. Quant à lui, ce sujet intégrera des éléments des thèmes 8 et 9 du document de consultation : *La santé et les préoccupations des consommateurs* et *La ruralité et le développement régional*. Finalement, nous ne pouvons parler du rôle des coopératives dans l’agriculture québécoise sans parler de gouvernance. Ce dernier sujet abordera le thème 10 du document de la CAAAQ.

Pourquoi ces sujets?

Une coopérative agricole est la propriété de ses membres. Cette dernière est directement dépendante de leur pérennité et de leur dynamisme. Nous voulons tous conserver nos membres en activités, donc il faut savoir les valoriser en promouvant ainsi la noble profession d’agriculteur, leur travail au quotidien et en les aidant directement. Nous possédons des outils et des moyens qui sont malheureusement très peu utilisés et il est important de rappeler que la richesse d’une coopérative est synonyme de la richesse de son milieu. Un autre facteur important, qui est en croissance depuis quelques années déjà, est l’augmentation du tourisme estrien, particulièrement en milieu rural. Il est donc excessivement important de mettre en place des moyens concrets pour faciliter et favoriser la cohabitation en milieu rural.

¹ Total des membres sociétaires des cinq coopératives de l’Estrie, selon le dernier rapport annuel.

Valorisation de l'agriculture

Contexte :

Depuis plusieurs décennies, les coopératives agricoles sont présentes dans une multitude de localités régionales au Québec et l'Estrie n'y échappe pas. Avec quelque 10 lieux physiques d'activités commerciales, cinq lieux de fabrication d'intrants agricoles et près de 200 employés, les coopératives agricoles de l'Estrie présentes dans les municipalités rurales de la région sont un véritable véhicule économique. Par ailleurs, les coopératives ont un moyen original de développer un lien avec la population non-agricole de ces municipalités avec un outil instauré il y a quelques années, soit le membre auxiliaire. Finalement, les coopératives agricoles organisent et s'impliquent dans plusieurs événements locaux, le tout totalisant un montant de 33 244\$² qui est retourné dans la communauté annuellement.

Constats :

Dans un contexte où la population agricole est en décroissance et où la cohabitation du milieu rural et de l'agriculture est un enjeu majeur, les coopératives agricoles représentent une opportunité intéressante pour rapprocher le monde rural du milieu agricole. En effet, les coopératives peuvent devenir un acteur principal dans le rapprochement des deux milieux en sollicitant ses membres auxiliaires et en les intégrant dans les activités courantes de la coopérative.

Journée champêtre, épluchette de blé d'inde, tournoi de golf des membres, formation agricole, témoignages, déjeuner-causerie et brunch sont autant d'activités potentielles pour favoriser les échanges entre ces gens et permettre à la population rurale de mieux comprendre la réalité des producteurs agricoles et d'éviter ainsi les mauvaises perceptions. Cela permettrait une meilleure acceptation et faciliterait la communication entre population rurale et agricole et pourrait même aider à tisser des liens.

Cette idée émerge des portes ouvertes de l'Union des producteurs agricoles (UPA), mais nous croyons que ces journées, excellentes en soit, ne sont pas suffisantes et qu'il faut beaucoup de répétitions et de la variété dans les approches pour « faire passer le message ».

² Total des dons et commandites des cinq coopératives de l'Estrie, selon le dernier rapport annuel.

De plus l’Estrie est un bassin extrêmement intéressant où plusieurs facteurs convergent vers un climat favorable à ce type d’actions. Plusieurs producteurs-transformateurs offrant une gamme de produits très variés, des productions agricoles nombreuses et diversifiées et un tourisme effervescent, constituent des caractéristiques favorables à la réalisation de ces activités et au développement de ces échanges. Au niveau des productions agricoles, la région de l’Estrie est très présente dans la production laitière, les bovins de boucherie, la production ovine et de bisons, l’acériculture et la culture des pommes, des sapins de Noël et des petits fruits. Par ailleurs, il y a une forte tendance vers la production de denrées biologiques.

SOLUTION :

FAVORISER LA PARTICIPATION DES MEMBRES AUXILIAIRES DANS LES ACTIVITÉS À CARACTÈRE SOCIAL ET AGRICOLE DE LA COOPÉRATIVE.

Aide demandée :

Nous croyons que la CAAAQ peut donner un mandat aux coopératives agricoles pour valoriser la profession d’agriculteur, éduquer la population non-agricole du milieu rural et augmenter le rôle social des coopératives. Le tout pourrait se réaliser en valorisant notre dualité, soit le membre sociétaire producteur agricole et le membre auxiliaire client et résident du milieu rural, tous deux desservis par la coopérative.

Pour ce faire, nous croyons qu’en ayant une assistance accrue de la communauté, dont la publicité ou visibilité via les organismes locaux gouvernementaux et paragouvernementaux ainsi que les médias syndicaux, pourrait permettre une meilleure diffusion de nos activités et réalisations. Nous voulons également favoriser l’échange de services et ainsi avoir accès à des infrastructures pour l’organisation d’activités d’intérêt général, telles que des gymnases d’écoles, des arénas et l’utilisation de tables et de chaises, pour ne nommer que celles-ci. Également, il devrait y avoir un incitatif financier ou logistique pour les fermes accueillant la population non-agricole lors d’activités précises, qui sont réalisées à l’extérieur des portes ouvertes de l’UPA.

Soutien des communautés

Constats :

Les coopératives agricoles sont très impliquées dans les communautés rurales. Elles sont présentes dans de nombreuses activités agricoles ou sociales afin de vitaliser la vie municipale et rurale. Parfois, les dons et commandites sont des moyens utilisés pour permettre la réalisation d'évènements locaux. D'autres possibilités d'aide sont disponibles dans nos coopératives.

Les coopératives offrent de nombreux programmes d'aide aux producteurs. Ces programmes sont réalisés pour répondre aux besoins des membres. Par exemple, un programme d'aide à la relève est accessible au jeune producteur ayant un projet à la ferme. Cette aide financière sans intérêt sur quatre ans se veut un élément facilitateur pour des projets qui permettent l'établissement solide de la relève. Nos conseillers agricoles (experts-conseils) sont par leurs services techniques et agronomiques, une excellente ressource pour les producteurs. Ces conseillers ont accès à une expertise de pointe par le biais de La Coop Fédérée et les nombreux centres de recherche affiliés.

Un autre soutien offert à nos producteurs est le service de vacher. Ce service consiste à offrir aux producteurs la possibilité de réserver une ressource spécialisée pour la traite des vaches ou tout autre travail spécialisé à la ferme. Cette aide de dépannage permet aux producteurs de s'offrir du repos et ainsi, un meilleur équilibre de vie. Ce service permet aussi de remplacer temporairement un employé à la ferme voulant prendre congé. De plus, pour un producteur ayant perdu une ressource, il peut se permettre de prendre le temps de recruter le candidat adéquat pour ses travaux. Ces ressources sont présentement partagées entre deux coopératives afin de faire bénéficier un plus grand nombre de producteurs et de rentabiliser le service.

Une autre aide offerte à l'ensemble des membres de la coopérative est l'aide aux sinistrés. Suite à des situations de crise (exemple : feu) le membre de la coopérative bénéficie d'une aide financière représentant 5% des matériaux achetés pour la reconstruction. Cette contribution est très appréciée des membres.

L'ensemble de ces programmes sont gérés par nos coopératives. Les revenus générés par la coopérative sont réutilisés au bien-être de la communauté, donc au bénéfice de tous. **Ainsi, nous croyons que les gouvernements doivent concentrer leurs efforts sur les revenus aux producteurs et non sur les services.** Nos coopératives sont aptes à offrir une multitude de programmes et services à nos membres et ce, sans subventions.

SOLUTION :

FAVORISER LA FORMULE COOPÉRATIVE POUR LE SOUTIEN MORAL DES PRODUCTEURS ET POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.

Les coopératives mettent de l'avant de nombreuses solutions pour diminuer les coûts à la ferme et s'assurer de conserver les services. Quatre coopératives de l'Estrie se sont regroupées en 1996 pour former le Centre Végétal COOP de l'Estrie (CVCE). Ces coopératives ont permis aux producteurs de s'offrir un centre de mélange d'engrais minéraux. Cette formule gagnante pour les petites coopératives n'ayant pas les moyens de se payer un tel service et gagnante pour les plus grosses en réduisant leur coût de fabrication est un exemple éloquent de succès. Qui en profite? Les producteurs agricoles! Ce genre de regroupement permet la prospérité pour les coopératives et pour les producteurs. Ces regroupements sont encore possibles dans certains secteurs d'activités. C'est pourquoi nous demandons à la commission de tenir compte dans ces **programmes et politiques agricoles que la prospérité des coopératives passent par la mise en commun de service ou d'actif.** Ces réalisations permettent de remettre à nos membres des ristournes. Depuis 5 ans, c'est plus de 2 253 211\$ de ristournes remis par les coopératives dans le milieu, tout en demeurant compétitif dans nos marchés respectifs.

Nous croyons que la formule coopérative est une des seules solutions envisageables dans les projets à faible rentabilité afin de conserver les services et ce, pas seulement du côté agricole mais aussi au niveau des services à la communauté tels que dépanneur, station-service, quincaillerie, épicerie, etc.

Conclusion : une gouvernance qui fait meilleure place aux coopératives

Notre bref mémoire témoigne que vos coopératives agricoles font partie de la solution. Cependant, nous devons avoir votre appui afin de solidifier notre soutien à la communauté rurale avec les moyens énumérés ci-haut. Nous croyons avoir été en mesure de vous démontrer l'importance et la pertinence de miser sur la formule coopérative pour le développement des régions.

Nous sommes des partenaires logiques aux producteurs agricoles et nous voulons continuer à assumer pleinement notre rôle. Nos défis sont les vôtres, soit d'assurer la pérennité de nos membres, nos producteurs. **Ainsi, nous réitérons notre demande qui est que les coopératives doivent devenir des acteurs reconnus par le gouvernement pour la valorisation de la profession, l'éducation agricole des citoyens et pour une meilleure cohabitation dans les régions rurales.**

Les coopératives agricoles de l'Estrie :






La Coop des Cantons

La Coop Pré-Vert

La Coop La Patrie

La Coop Compton

La Coop Saint-Isidore d'Auckland

Coopérative	Adresse	Membres sociétaires (2006)	Membres auxiliaires (2006)	Dons & Commandites (2006)	Ristournes depuis 5 ans	Nombre d'employés (2006)
La Coop  des Cantons	96, rue Main Est Coaticook (Québec) J1A 1N2 Tél. : (819) 849-9833 Télec. : (819) 849-9493 administration@coopdescantons.ca	372	591	7 552\$	246 348\$	56
La Coop  Pré-Vert	1316, rue Ste-Marie Tingwick (Québec) J0A 1L0 Tél. : (819) 359-2255 Télec. : (819) 359-4001 prevert@coopprevert.com www.coopprevert.com	298	1 818	14 115\$	1 257 000\$	60
La Coop  La Patrie	24, rue Notre-Dame Ouest, CP 99 La Patrie (Québec) J0B 1Y0 Tél. : (819) 888-2456 Télec. : (819) 888-2817 cooplapatrie@bellnet.ca	590	N/A	4 127\$	436 825\$	30
La Coop  Compton	26, Chemin Hatley Compton Village (Québec) J0B 1L0 Tél. : (819) 835-5411 Télec. : (819) 835-5412 compton@scacompton.com	122	471	4 093\$	251 815\$	16
La Coop  St-Isidore d'Auckland	55, Chemin d'Auckland St-Isidore-de Clifton (Québec) J0B 2X0 Tél. : (819) 658-3785 Télec. : (819) 658-2111 scast-isidore@qc.aira.com	89	196	3 357\$	61 223\$	8
TOTAL		1 471	3 076	33 244\$	2 253 211\$	170